

Par monts et par vaux

Les Bignoniacées

Peu d'espèces composent cette famille ; pour la plupart elles sont originaires du continent américain. Importées dans nos régions, elles participent à l'agrément des jardins angevins.

Le terme « Bignoniacées » a été donné en hommage à un certain Bignon (1662-1743) bibliothécaire de Louis XV et président de l'Académie des sciences au milieu du 18^e siècle.

Les bignonias, dits aussi parfois bignones, sont faciles à reconnaître : plantes grimpantes aux fleurs en forme de trompettes, elles ornent de nombreux jardins du village, allant à l'assaut des murs qu'elles peuvent franchir allègrement. Si l'espèce type a des fleurs d'un rouge profond, plusieurs variétés aux couleurs tirant sur le jaune ou l'orangé se rencontrent parfois. La plus belle, dite « grandiflora », possède des corolles largement ouvertes teintées de saumon.



Un arbre, de la même famille, a ses feuilles en forme de cœur, généralement groupées par trois (caractéristique assez exceptionnelle) et des grappes de fleurs blanches teintées de mauve en leur centre : il s'agit du catalpa, reconnaissable en



toutes saisons par ses fruits en forme de haricots verts devenant gris-marron, subsistant sur l'arbre la presque totalité de l'année. A propos des feuilles, elles ont un peu la même forme que celles du paulownia (les deux arbres ont longtemps été classés dans la même famille), mais le paulownia fait partie des Scrofulariacées, groupe très voisin, qui comprend de nombreuses espèces herbacées locales (muffier, linare, molène bouillon-blanc, digitale,...).

J.-C. S.

EN CE TEMPS-LA : le Château de Cheman

Dans le jardin privé du château, subsistent quelques grandes ardoises, qui forment un chemin. Ce sont les anciennes pierres tombales des seigneurs de Chemant. Elles sont maintenant presque totalement effacées. Il y a quelques années, un habitant a reconstitué ces plaques et retranscrit leur inscription.



PIERRE DE
CHEVERUE de son VIVANT
CHEVALL^{ier} DES TERRES
FIEFS ET SEURIE DE CHEMAN
DE SAZE BOIS RICHARD
ETANG DE GENNES LA GAU
DRIE QUI DECE^{DA}
LE 22^{ème} NOVEMBRE 1678
REQUI^{escat} IN PACE

EN CE TEMPS-LA : les moulins de Blaison-Gohier/Mme Le Bastard (5)

« Mme C. de Chemellier née à Raindron, disait un jour à CP. : « si vous saviez comme c'était beau, quand les moulins de Frédélin tournaient ! »

Au flanc du coteau, au dessous du moulin Bouhour, un autre cône, c'est le moulin de Piéton, mais il est situé sur Charcé-Saint Ellier, alors que la maison du meunier séparée du moulin par un chemin est située sur Blaison, vexant, il y en aurait eu un de plus sur Blaison, enfin nous en avons suffisamment pour en laisser un aux voisins.

Revenons à la route et descendons vers Raindron, au milieu du village, prenons la route Saint-Ellier. Sur cette route, la dernière maison sur la droite fut autrefois un moulin à eau : c'était le moulin de Patouillet, une pièce d'habitation a remplacé la salle du moulin. Un peu plus loin à gauche, un fossé marque la limite entre les deux communes, mettant ainsi le moulin à vent de Patouillet sur Charcé-Saint Ellier. Re-vexant, car ce moulin fort bien restauré en 1982 par « les métiers du bâtiment » sous la direction de l'AMA avec l'aide financière du Conseil Général est très intéressant. Possédant tout son mécanisme il peut tourner au vent et écraser le grain. On peut y voir, les deux paires de meules restées en

C'est le seul moulin chandelier complet et pouvant fonctionner en Anjou. Le second moulin chandelier angevin est situé à La Ménittré, mais il est condamné à l'immobilité.

Le meunier de Patouillet (à eau) désirait un moulin à vent, il acheta ce moulin à Gennes. Démonté et transporté par charrois à Raindron, il y fut remonté vers



1886 par le grand-père de Mme C., toujours propriétaire de la maison du meunier. Blaison a possédé autrefois, deux autres moulins : le moulin de « Marsolo » sur la butte du même nom non loin de la route de Saumur à Angers, au dessus du carrefour de la Justicion. J'ai vu il y a une quinzaine d'années un entassement de pierres dans un buisson qui pourrait bien être les restes de ce moulin qui dépendait du Bois-Mozé à Coutures. Il y eut aussi un moulin à la « Nongrelle » ou « Longrelle », près du chemin du Saulsou. Il est mentionné sur la carte de Cassini. G.N. m'avait dit y avoir trouvé des outils en cultivant ses vignes. Au total 17 restes de moulins sur la commune plus l'emplacement de 3 autres moulins. »

EN CE TEMPS-LA : les jardins des ecclésiastiques

Sur le cadastre napoléonien (1809), il est très facile de repérer les jardins. Ils ont une forme de croix, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont tous des jardins appartenant à des ecclésiastiques (ex. La Perchardière). Mais en l'occurrence, ci-contre, nous pouvons voir 3 jardins. Le plus grand est celui de la chapellenie de Prime (le chapelain qui disait la 1^{ère} messe), dans lequel on peut voir un vivier où les chapelains ou chanoines qui l'habitaient pouvaient « cueillir » leur poisson pour les jours maigres.

De l'autre côté de la rue, l'Epistolerie avait également son jardin qui permettait aux ecclésiastiques de déambuler dans les allées en méditant ou en lisant.

Le troisième jardin est celui qui appartenait à un chanoine qui avait une petite maison en centre bourg, dans la rue de la Dolerie, sans terrain. Ces jardins possédaient souvent une parcelle d'arbres fruitiers : amandiers et noyers étaient prisés pour leurs fruits riches en huile, les autres pour des fruits qu'on pouvait conserver en hiver. OO

